



VILLE DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du lundi 30 juin 2025

Délibération n° DEL_2025_0086

L'an deux mille vingt cinq, le trente juin à 19 h 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la Convocation :
mardi 24 juin 2025

Étaient présents :

Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme EYNARD, Madame Michelle MICHEL, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Marlène LASHERME, Monsieur Guy CHOUVET, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Ginette VINCENT, Madame Colette CHASSAGNE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Roland LONJON, Monsieur Pascal BERTRAND, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Cédric DINIS, Madame Emmanuelle VIALANEIX, Monsieur François CHATAING, Monsieur Baptiste MASSIN, Monsieur Quentin PETIT, Madame Mathilde BOURGIN, Madame Michelle CHAUMET, Monsieur Fabien SURREL, Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Madame Isabelle DARDELET

Nombre de conseillers en exercice :
33

Date de publication en ligne :
04/07/2025

Ont donné procuration :

Madame Brigitte BENAT à Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Rachid ANBAR à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Stéphane CLABAUX à Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Maryline BRUN à Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Celline GACON à Monsieur Fabien SURREL, Madame Aurélie CHAMBON à Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS

Absent(e) :

Madame Marie MARQUARDSEN

Secrétaire de séance : Marlène LASHERME

La séance a été levée à : 21 H 35

Rédacteur : Marieline ANDRE Développement Economique - Affaires Foncières

<u>Objet</u> :	Rue de la Roche Arnaud : cession de la parcelle AV n°455 au profit de Madame COTTIER et Monsieur FLANDIN
-----------------------	--

Rapporteur : Ginette VINCENT

Madame Louise COTTIER et Monsieur Alexandre FLANDIN ont sollicité la Ville pour l'acquisition de parcelle cadastrée AV n°455, d'une superficie de 286 m², située rue de la Roche Arnaud au Puy.

Délibération n° DEL_2025_0086 du lundi 30 juin 2025

En effet, Monsieur FLANDIN et Madame COTTIER, propriétaires du terrain riverain cadastrée AV n°178, souhaitent acquérir la parcelle AV n°455 afin de créer un accès à leur propriété.

Cette cession pourrait avoir lieu au prix de 8 700 € prix conforme à l'estimation de la DGFIP du 23 avril 2025, frais en sus à la charge de l'acquéreur.

A reçu un avis favorable en Commission Finances - Travaux du 23/06/2025

A reçu un avis favorable en Commission Urbanisme du 17/06/2025

Le Conseil Municipal :

- APPROUVE la cession de la parcelle AW n° 455 d'une superficie de 286 m² au profit de Madame Louise COTTIER et Monsieur Alexandre FLANDIN ou toute personne physique ou morale agissant pour leur compte,
- APPROUVE cette opération pour un montant de 8 700 €, prix conforme à l'estimation de France Domaine du 23 avril 2024, frais en sus à la charge de l'acquéreur,
- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer les actes nécessaires à la réalisation de cette opération et ceux qui en seraient la suite et la conséquence.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 30 juin 2025,
Le Secrétaire de séance,
LASHERME Marlène,
Adjointe au Maire.

Fait au Puy-en-Velay, le lundi 30 juin
2025